

nolicają możliwe wypowiedzi. Otwiera to perspektywę nowych ujęć komunikacji społecznej. Telewizja i nowe media, jak internet, przyczyniają się do głębokich zmian społecznych: widz nie musi się ograniczać do oglądania programu, takiego jak np. dziennik telewizyjny, wyrażającego poglądy i cele państwa i narodu – głównych instancji organizujących życie obywateli. Może wybrać któryś z programów alternatywnych, tworzących wirtualne grupy społeczne w globalnym świecie. Zmienia się pojęcie terytorium widziane dotąd jako centrum i peryferie, gdyż te ostatnie zdają się nabierać coraz większego znaczenia (J.-C. Soulages). Od trzydziestu lat międzynarodowe zespoły, zwłaszcza z Francji i z Niemiec opisują wystąpienie z okresu Rewolucji Francuskiej (J. Guilhaumou). Słownictwo, praktyki dyskursywne, komponent emocjonalny, perspektywa historyczna oparta na wywodzącym się z analizy dyskursu pojęciu archiwum, historia pojęć badana od strony językowej, wreszcie digitalizacja tekstów głównych postaci tamtego okresu (Robespierre, Marat, Saint-Just) i dokumentów takich jak *Moniteur Universel* – oto dziedziny, ku którym kierują się badania typu historycznego, wykorzystujące nowe możliwości, jakie stwarza językoznawstwo komputerowe.

Dyscyplinami, do których najczęściej odwołują się badacze dyskursu są politologia (Ph. Braud), historia mediów (C. Blandin), nauki o komunikacji (J.-P. Tétu) i gender studies (M. Coulomb-Gully, J. Rennes). Natomiast wątpliwości budzi adekwatność coraz bardziej abstrakcyjnych modeli w zakresie semantyki leksykalnej do opisu korpusu i realizacji celów stawianych sobie przez badaczy dyskursu politycznego (S. Rémi-Giraud).

W końcowej części numeru możemy spojrzeć w przeszłość dyscypliny, nie zabrakło bowiem refleksji nad wkładem P. Bourdieu i M. Foucault w metody analizy dyskursu (É. Neveu, R. Ringoot). Numer zamyka wywiad, jakiego udzielił Maurice Tournier, jeden z francuskich pionierów analizy słownictwa w dyskursie polityczno-społecznym i pierwszy redaktor naczelny pisma (jego następcą był Pierre Fiala, a obecnie funkcję tę pełni Paul Bacot). M. Tournier przypomniał wiele aspektów badań językoznawczych we Francji w latach 80 i wcześniej, szczegółowo objaśniając kontekst, w jakim ukonstytuowała się francuska analiza dyskursu.

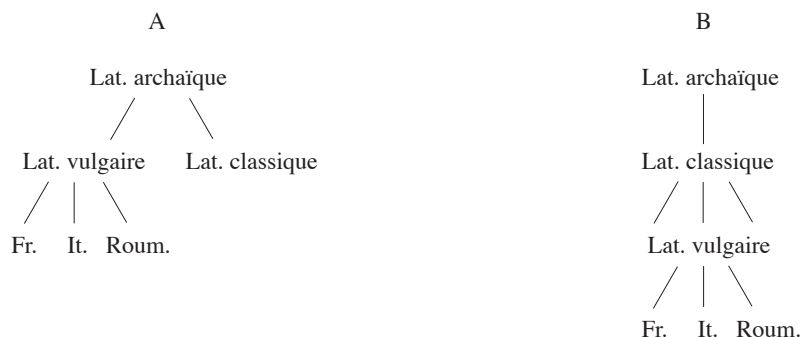
Teksty w jubileuszowym numerze czasopisma *Mots* ukazują bogactwo tej metodologii, mniej w Polsce znanej niż krytyczna analiza dyskursu, ujęcia socjolingwistyczne czy też medioznawcze. Czytelnik polski miał okazję się z nią zapoznać m. in. dzięki publikacjom H. Grzmil-Tylutki, np. *Gatunek w świetle francuskiej teorii dyskursu*, Kraków, Universitas 2007, sięgnie też bez wątpienia do najnowszej książki tej autorki *Francuska lingwistyczna teoria dyskursu. Historia. Tendencje. Perspektywy* Kraków, Universitas, 2010. Autorzy zaproszeni do 94 numeru *Mots* przedstawili najważniejsze aspekty swych badań i nowe zjawiska w funkcjonowaniu języka polityki. Zwarte artykuły z bogatą bibliografią ujmują dorobek kilku pokoleń naukowych, toteż polecamy uwadze czytelników kolejny ważny punkt odniesienia dla europejskich ujęć dyskursu.

ANNA DUTKA-MAŃKOWSKA

EUGEN ROEGEST, *Vers les sources des langues romanes. Un itinéraire linguistique à travers la Romania*, Acco, Leuven, 2006, 265 p.

Cet intéressant livre comprend quatre chapitres, dont le premier, intitulé « Le paradoxe des termes », traite de *Latinus*, *Romanus*, *Romanicus* et *Romanice*, le deuxième a pour objet « L'origine des langues romanes: le latin », le troisième s'occupe de « La différenciation du latin », et le dernier (« Une nouvelle tradition linguistique: les langues romanes ») passe en revue toutes les langues issues du latin.

En ce qui concerne l'origine des langues romanes, il y a deux thèses principales qui peuvent être représentées par les schémas suivants:



La différence entre ces deux thèses consiste en ce que, selon la thèse A, le latin archaïque s'est scindé en latin classique et latin vulgaire, et les langues romanes proviennent du latin vulgaire (appelé aussi « latin populaire », « latin parlé », « roman commun », « protoroman », etc.), tandis que, selon la thèse B, les langues romanes sont issues du latin classique, alors que le latin vulgaire, différencié dans le temps et l'espace, constitue une étape intermédiaire entre le latin classique et les langues romanes. La thèse A est née en 1435 à Florence et est partagée jusqu'à nos jours par la grande majorité des romanistes. En revanche, il n'y a eu, jusqu'à 1974, que trois chercheurs pour souscrire à la thèse B: Eyssenhardt dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Henri Muller dans la première moitié du XX^e siècle et nous-même à partir de 1974. La différence entre ces deux thèses consiste en ce que, selon la thèse A, le latin vulgaire est une langue sœur du latin classique, tandis que, selon la thèse B, le latin vulgaire est une langue fille du latin classique. Alors qu'il n'y a aucune forme qui confirmerait la thèse A, il y a des milliers de formes confirmant la thèse B. Par exemple, lat. class. *patrem* > lat. vulg. **patre*, *caelum* > **celu*, *herbam* > **erba*, *mensem* > **mēse*, *tōnitrū* > **tonítu*, *precō* > **precō*, *sapere* > **sapēre*, *esse* > **essere*, *morī* > **morīre*, etc. Il suffit de mentionner que, dans le *REW*, il y a 6000 substantifs et adjectifs, dont l'acc. sing. présente, en latin vulgaire, la chute de *-m*. Depuis 1974, c'est-à-dire depuis plus de 30 ans, aussi bien dans nos publications que dans nos conférences, nous demandons aux romanistes de citer des formes qui prouveraient que le latin vulgaire était une langue sœur du latin classique, mais personne n'a cité une telle forme.

E. Roegiest partage l'opinion traditionnelle (p. 49): « les langues romanes sont censées dériver non du registre élevé et normatif du latin classique, mais des variantes plus populaires du latin ».

En outre, il ajoute que « souvent on tend à interpréter erronément le latin vulgaire comme une sorte de latin décadent qui formerait une couche plus récente que le latin vulgaire ». En réalité, toutes les formes du latin vulgaire sont plus récentes que celles du latin classique. Nous venons de voir que les formes classiques *patrem*, *caelum*, *herbam*, *mensem*, *tōnitrū*, *precō*, *sapere*, *esse*, *morī* sont plus anciennes que les formes vulgaires **patre*, **celu*, **erba*, **mēse*, **tonítu*, **precō*, **sapēre*, **essere*, **morīre*. En outre, nous avons trouvé, sur les 10 premières pages du dictionnaire étymologique de Bloch et Wartburg, les formes suivantes:

Français	Latin populaire	Latin classique
<i>abattre</i>	<i>*abbatt(u)ēre</i>	comp. de <i>battuere</i>
<i>abreuver</i>	<i>*abbībērāre</i>	dér. de <i>bibere</i>
<i>accorder</i>	<i>*accōrdāre</i>	par substitution de préf., de <i>concordāre</i>
<i>accouter</i>	<i>*accō(n)s(ū)tūrāre</i>	dér. de <i>cōnsūtūra</i>
<i>accueillir</i>	<i>*accōllīgēre</i>	de <i>cōllīgēre</i>
<i>acquérir</i>	<i>*acquaerēre</i>	<i>acquīrēre</i>

Ici aussi, on voit que les formes du latin populaire (= vulgaire) sont plus récentes que celles du latin classique. Et nous conseillons au romaniste de Gand de dépouiller tout le dictionnaire de Bloch et Wartburg, et il verra que toutes les formes du latin populaire mentionnées par Bloch et Wartburg sont plus récentes que celles du latin classique.

P. 46, l'auteur écrit ce qui suit:

Signalons enfin parmi les plus anciens monuments épigraphiques les tombeaux des Scipions (III^e siècle avant J. C.) [...] Certains traits archaïques préfigurent des développements typiquement romans:

– la chute du *-m* final: *duonoro, scipione* pour *bonorum, scipionem*

– la chute de *-n-* devant *s*: *cosol, cesor* pour *consul, censor*

– la confusion des voyelles *e* et *i*, *o* et *u*: *dedet, en, feced* pour *dedit, in, fecit, honc, oino, manom* pour *hunc, unum, manum, etc.*

On déduit de la présence de ces traits archaïques dans les langues romanes qu'une variante populaire du latin a continué à exister parallèlement à une variante écrite plus « recherchée » dans les textes littéraires et administratifs, qui correspond au latin classique du I^{er} siècle avant J. C.

L'évolution lat. arch. *dedet, en, faced, honc, oino* > lat. class. *dedit, in, fecit, hunc, unum* n'a rien à voir avec un développement inverse dans les langues romanes: lat. class. *siccum* > *sec, undam* > *onde*. Dans le premier cas, *e* > *i* et *o* > *u*, tandis que dans le dernier cas *i* > *e* et *u* > *o*.

Dans les inscriptions sur les tombeaux des Scipions, on constate des hésitations entre *cosol, cesor* et *consol, censor*, entre *duonoro, scipione* et *lvciom*. Mais l'auteur passe sous silence un fait beaucoup plus important, à savoir que même de nos jours, au XXI^e siècle, il y a en français des formes comme *mon, ton, son, mien, tien, sien*, qui proviennent du latin classique (*meum, tuum, suum*), et non du latin vulgaire (**meu, *tuu, *suu*).

Si l'auteur s'intéresse au latin archaïque, il aurait dû prendre en considération les changements phonétiques accomplis plutôt que les cas où la prononciation était instable. Et il est très important d'attirer l'attention de E. Roegiest sur le fait que la connaissance du latin classique et du latin vulgaire est indispensable pour un romaniste, mais cela n'est pas le cas de la connaissance du latin archaïque. Voici quelques exemples.

Dans beaucoup de cas, le *u* du latin classique provient du *o* du latin archaïque, mais le sarde *su* provient de la forme classique *ipsum*, et non d'une forme archaïque en *-om*, forme qui ressemblerait à *equom*.

Le *ī* du latin classique provient parfois de la diphtongue *ei*, mais le fr. *dire* provient de la forme classique *dīcere*, et non d'une forme en *-ei-*, forme qui ressemblerait à *deicerent*.

Le *ū* du latin classique provient souvent de la diphtongue *ou*, mais l'italien *conduco* vient de la forme classique *condūcō*, et non d'une forme en *-ou-*, forme qui ressemblerait à *abdoucit*.

Le *b* du latin classique provient parfois du *dy* du latin archaïque, mais le fr. *bon* provient de la forme classique *bonum*, et non d'une forme semblable à *dvenos*.

Le groupe médian *-rt-* du latin classique provient parfois du groupe *-rct-* du latin archaïque, mais l'it. *forte* vient de la forme classique *fortem*, et non d'une forme qui ressemblerait à *fortus*.

Le *-r-* intervocalique du latin classique provient parfois du *-s-* du latin archaïque, mais l'it. *maggiore* vient de la forme classique *majōrem*, et non d'une forme en *-s-*, forme qui ressemblerait à *maiosibus*.

Le *n* du latin classique provient parfois du groupe initial *gn-* du latin archaïque, mais l'it. *nato* vient de la forme classique *nātum*, et non d'une forme commençant par *gn-*, forme qui ressemblerait à *gnatus*.

Le *l* initial du latin classique provient parfois du *stl-* du latin archaïque, mais l'it. *luogo* vient de la forme classique *locum*, et non d'une forme commençant par *stl-*, forme qui ressemblerait à *stlocus*.

Le *-m-* intervocalique du latin classique provient parfois du *-xm-* du latin archaïque, mais le fr. *jument* vient de la forme classique *jūmentum*, et non d'une forme en *-xm-*, forme qui ressemblerait à *iouxmenta*.

En ce qui concerne l'accentuation, le latin classique ne connaît que des paroxytons et proparoxytons, tandis qu'autrefois il y avait en latin un accent initial. Or dans les langues romanes, aucun mot n'a gardé une trace de l'accent initial.

Dans ces conditions, rien d'étrange que, dans leur dictionnaire étymologique, Bloch et Wartburg citent des milliers de formes du latin classique et du latin populaire, mais aucune forme du latin archaïque.

P. 124–128 l'auteur présente différentes classifications des langues romanes, mais passe sous silence la nôtre (Mańczak 1991).

En ce qui concerne l'étymologie, le roum. *viață* ne provient pas de *vītam* (p. 125), mais de **vīvitiām*, le roum. *insulă* (p. 124) est un mot savant, tandis que le roum. *românească* n'est pas « basé sur un suffixe autochtone » (p. 17), mais présente un suffixe d'origine slave (Mańczak 1975).

P. 56 on lit que *domina* > *domna* « est déjà attesté dans des textes en latin archaïque (*domneis* dans la *Lex Agraria* du III^e siècle avant J. C.). Cette syncope s'explique peut-être par l'emploi de ces mots comme appellation, tout comme on trouve dans les langues modernes *don*, *doña*, *donna*. » A notre avis, ces formes s'expliquent par ce que nous appelons un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence (Mańczak 1969: 29).

P. 170 l'auteur affirme que « le rhéto-roman [...] conserve le -s du pluriel et de la 2^e personne du singulier, donc lorsque le -s assume une fonction grammaticale (*las casas*; *cumpras* 'tu achètes' mais *plus* > surs. *pli*, engad. *plii*) ». En réalité, le maintien du -s est régulier, tandis *pli* et *plii* s'expliquent par un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence (Mańczak 1969: 55). La même explication vaut pour la chute irrégulière du -r dans des infinitifs comme *aller*, *finir*, *recevoir* (p. 189), voir Mańczak 1969: 78.

P. 147 on lit que « la forme de l'article défini, *o(s)* au masculin et *a(s)* au féminin s'explique tout autant par la disparition du *l* intervocalique ». En réalité, les formes de l'article proviennent de *illum*, etc. et le -*ll*- intervocalique aboutit en portugais à -*l*-, cf. *pellem* > *pele*, *castellum* > *castelo*, *stellam* > *estrela*, tandis que *o(s)* et *a(s)* s'expliquent par un développement phonétique irrégulier dû à la fréquence (Mańczak 1969: 37).

P. 162 l'auteur estime que « l'isolement géographique, culturel et politique du sarde est responsable du fait que le sarde est la langue romane la plus archaïque ». En réalité; c'est l'italien qui est la langue romane la plus archaïque (Mańczak 1990).

P. 183 l'auteur parle « de la convergence de traits archaïques propres à une zone périphérique ». P. 196 il mentionne « le francoprovençal, aire périphérique et donc donservatrice par rapport au français ». Enfin p. 234 on apprend que « l'espagnol et le portugais représenteraient donc – notamment dans leur lexique – des faits plus anciens qui dans les aires centrales auraient évolué davantage » A notre avis, la « norme des aires latérales » de Bartoli est erronée: l'italien est plus archaïque que l'espagnol et le roumain (Mańczak 2007).

L'évacuation de la Dacie a eu lieu en 271, et non en 257 (p. 89).

P. 99 l'auteur parle de migrations des Slaves « d'une région au nord de la Mer Noire ». A notre avis, l'habitat primitif des Slaves se trouvait dans le bassin de l'Oder et de la Vistule (Mańczak 1981).

Dans la graphie de mots étrangers, il y a parfois des inexactitudes, cf. *Von Wartburg* (p. 82) au lieu de *von Wartburg*, *Brittannia* (p. 33) au lieu de *Britannia*, angl. *welsh* (p. 18) au lieu de *Welsh*, got. *gah laibs* (p. 107) au lieu de *gahlaiþs*, l'absence de signes diacritiques dans les mots slaves ou bien le fait que, dans la plupart des mots grecs, les accents ont été supprimés.

Mais le reproche le plus important est que, en ce qui concerne l'origine des langues romanes, l'auteur présente une seule opinion: elles proviennent du latin vulgaire. En réalité, il y a des chercheurs (par exemple Helmut Lüdtke ou Marieke Van Acker) qui nient l'existence du latin vulgaire et, de ce fait, ne peuvent pas approuver l'opinion de la grande majorité des romanistes sur l'origine des langues romanes (Mańczak 2010). D'autres chercheurs (par exemple Väänänen ou Herman) croient que les langues romanes proviennent d'un latin sans adjectif. Kiesler est persuadé qu'il n'y a pas de contradiction entre la thèse selon laquelle les langues romanes proviennent du latin vulgaire et celle d'après laquelle elles sont issues du latin classique. Et ainsi de suite (Mańczak 2003). Nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi les faits de ce genre sont cachés devant les lecteurs

d'un livre intitulé *Vers les sources des langues romanes*. A notre avis, l'auteur aurait dû dire toute la vérité sur le problème de l'origine des langues romanes. Entre autres, il aurait dû mentionner le fait très important que jusqu'ici personne n'a réussi à trouver une forme prouvant que le latin vulgaire était une langue sœur du latin classique.

RÉFÉRENCES

- MAŃCZAK W. (1969): *Le développement phonétique des langues romanes et la fréquence*, Uniwersytet Jagielloński, Kraków.
- MAŃCZAK W. (1975): Origine slave du suffixe roumain *-esc, -ește*, *Studia Neophilologica* 47, p. 69–75.
- MAŃCZAK W. (1981): *Praojczyzna Słowian*, Ossolineum, Wrocław.
- MAŃCZAK W. (1990): Le sarde, langue archaïque ou innovatrice?, *Studi italiani di linguistica teorica ed applicata* 19, p. 407–417.
- MAŃCZAK W. (1991): *La classification des langues romanes*, Universitas, Kraków.
- MAŃCZAK W. (2003): Six attitudes envers le problème de l'origine des langues romanes, *Latin vulgaire – latin tardif. Actes du VI^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif*, Hildesheim, p. 47–52.
- MAŃCZAK W. (2007): La Roumanie et l'Espagne sont-elles des territoires archaïques de la Romania?, *Limba română, limbă romanică. Omagiu acad. M. Sala la împlinirea a 75 de ani*, Editura Academiei Române, București, p. 313–317.
- MAŃCZAK W. (2007): Le problème de l'origine des langues romanes dans le livre de H. Lüdtke et celui de R. Kiesler, *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Berlin, vol. 6, p. 207–211.

WITOLD MAŃCZAK

ALEKSANDER SZULC, *Historia języka szwedzkiego*, Polska Akademia Umiejętności. Rozprawy Wydziału Filologicznego, tom LXXVII – Uniwersytet Jagielloński. Wydział Filologiczny, Kraków 2009, str. 254.

Profesor Aleksander Szulc od dawna zajmuje się historią języków germańskich, głównie szwedzkiego i niemieckiego. W swej pracy habilitacyjnej (1964) zanalizował dwa procesy morfologiczne, mianowicie przegłos (*Umlaut*) i frakturę (*Brechung*), działające w historii języków nordyjskich i innych germańskich. Kolejne prace poświęcił historii języka niemieckiego (1991) i jego odmianom narodowym (1999). Dokonał też w całościowej charakterystyki języków germańskich w kontekście indoeuropejskim (1988).

Owocem wieloletnich badań Profesora nad językami nordyjskimi jest ujęta w formę podręcznika akademickiego „Historia języka szwedzkiego” (2009) przeznaczona w pierwszym rzędzie dla polskich studentów filologii skandynawskiej, ale korzystać z niej mogą uczeni różnych specjalności. Historycy krajów skandynawskich i regionu bałtyckiego, ale przede wszystkim językoznawcy ze względu na zawartą w tomie refleksję teoretyczną nad koncepcją podsystemów językowych T. Milewskiego oraz teorią spontanicznego rozwoju (*Spontanerfaltungstheorie*) O. Höflera, również ważną dla indoeuropeistyki co teoria drzewa genealogicznego (*Stammbaumtheorie*) A. Schleichera i rozwoju falowego (*Wellentheorie*) J. Schmidta.

Praca składa się z jedenastu nierównej wielkości rozdziałów poświęconych kolejnym okresom (pre)historii języka szwedzkiego od epoki pragermańskiej po czasy nam współczesne. Umieszczony na początku tomu analityczny spis treści pozwala czytelnikowi zorientować się w całości, a zarazem dotrzeć do wszystkich omówionych w poszczególnych rozdziałach kwestii (ok. 200 odpowiednio skonstruowanych paragrafów ze wzajemnymi odsyłaczami). Na wstępie każdego rozdziału przedstawione są najważniejsze wydarzenia i procesy historyczno-kulturowe oraz ich wpływ na rozwój języka szwedzkiego w omawianej epoce.